



Assurance auto

Par Fanny111

Bonjour

Suite a un litige avec un garagiste qui n a pas réparer ni ne m a rendu les clés de ma voiture

Je me retrouve a devoir payer son assurance auto : elle ne roule plus je n ai plus de nouvelle du garagiste je ne souhaite pas la récupérer (trop compliqué avec le garagiste)

Comment resilier l assurance ?

Je ne peux pas récupérer de document comme quoi elle est classée en épave. Je ne sais meme pas ou est la voiture?

D avance merci

Cordialement

Par chaber

bonjour

Quel est le litige avec le garagiste?

Qui a déclaré votre véhicule épave?

Par Fanny111

Personne

Mais pour résilier le contrat il me faut un motif

Le litige est que le garagiste n a jamais pu réparer le moteur

La voiture ne fonctionne plus. Je ne sais pas ou elle est je ne peux et ne veux pas la récupérer (garagiste menaçant etc)

Je voudrais juste pouvoir résilier mon assurance auto